

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 18: Comptoir Suisse, Lausanne, 9-24 septembre 1950

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francsPour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. ROUGE & Cie
à LausannePrix du numéro :
1 fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. — Membres : Fribourg : MM. P. JOYE, professeur ; E. LATELTIN, architecte ; Vaud : MM. F. CHENEAUX, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte : Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; CL. GROSURIN, architecte ; E. MARTIN, architecte ; V. ROCHAT, ingénieur. — Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGENER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
(larg. 47 mm) 20 ctsRéclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**

 5, Rue Centrale
Tél. 22 33 26
LAUSANNE
et Succursales
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Nouvelle halle permanente d'exposition au Comptoir suisse*, par CH. THÉVENAZ, architecte, diplômé par le Gouvernement français, et CH.-F. THÉVENAZ, architecte, diplômé de l'E.P.U.L. — *La construction métallique de la nouvelle halle d'exposition*, par MAURICE COSANDAY, ingénieur E.P.U.L., ZWAHLEN & MAYR, S.A., Lausanne. — *Fondations de la nouvelle halle métallique du Comptoir suisse*, par H. B. DE CÉRENVILLE, ingénieur civil M.S.C.E., Lausanne. — **DIVERS** : *Note sur les nouvelles automotrices CFF 4/4 des CFF*. — **BIBLIOGRAPHIE**. — **LES CONGRÈS** : *Assemblée générale du Conseil International de Documentation du Bâtiment*. — **Congrès du bâtiment**. — **SERVICE DE PLACEMENT**. — **INFORMATIONS DIVERSES**.

NOUVELLE HALLE PERMANENTE D'EXPOSITION AU COMTOIR SUISSE

Place Beaulieu, Lausanne

par CH. THÉVENAZ, architecte, diplômé par le
Gouvernement français

et CH. F. THÉVENAZ, architecte, diplômé de l'Ecole
polytechnique de l'Université de Lausanne.

Lorsqu'en 1920 les fondateurs du Comptoir suisse jetèrent les bases de leur entreprise, quelques milliers de mètres carrés de la place Beaulieu semblaient devoir suffire pour abriter la Foire de Lausanne, qui n'était alors qu'un marché régional de l'agriculture et de l'artisanat romand.

L'on sait comment le Comptoir suisse est devenu, avec la Foire de Bâle, l'événement commercial le plus important du pays, en raison de l'épanouissement économique de la Suisse, d'une part, de la vogue dont il jouit auprès du public, d'autre part, étant à la fois une foire commerciale et une exposition folklorique et culturelle de grande classe.

Sans désemparer, depuis trente ans les manifestations du Comptoir suisse se sont succédé sur la place Beaulieu, en un cadre où elles se trouvaient de plus en plus à l'étroit. L'utilisation complète de la surface d'exposition, d'habiles aménagements intérieurs des halles ne suffisaient plus à pallier ce qui n'était, en définitive, qu'un manque de place pur et simple, en dépit des installations les plus ingénieuses, des gains de terrain laborieusement aménagés. Une extension suffisante, par des constructions nouvelles, s'imposait avec une nécessité que les demandes de centaines de nouveaux exposants rendaient aiguë.

Patronné officiellement par le Conseil fédéral, jouissant, depuis sa fondation, de la compréhension et de l'appui des autorités communales lausannoises et cantonales vaudoises,

le Comptoir suisse, sur la base d'un droit de superficie accordé par la Ville de Lausanne pour quatre-vingt-dix-neuf ans, a entrepris l'automne dernier un vaste programme de constructions, dont la première tranche est une grande halle d'exposition, achevée aujourd'hui.

Edifiée sur l'emplacement des anciennes halles d'exposition du bétail, la nouvelle construction couvre une superficie de 7300 m², dont 1000 sont constitués par une galerie surplombante.

Les architectes ne disposaient que d'un délai très court (neuf mois) pour la construction de ce bâtiment, qui devait être inauguré officiellement au 31^e Comptoir suisse. Toutefois, la décision prise d'édifier une halle métallique permit de gagner du temps : les ossatures pouvaient, en effet, être usinées en atelier dans le même temps que s'exécutaient les travaux de terrassements et de fondations. D'autre part, la halle étant juxtaposée à l'actuelle halle I, les entre-axes des piliers étaient nécessairement les mêmes.

La conception architecturale de cette halle tend à la recherche d'un effet monumental par le jeu du réseau des arcs croisés qui forment un large berceau de 45 mètres de portée au-dessus de la halle. Pour accuser le parti constructif, les ossatures métalliques ont été peintes en couleur claire. Les architectes, dans leur dessein de créer un cadre sobre et attrayant tout ensemble, n'ont pas perdu de vue la double